

ATTESTATION DE TÉMOIN

Article 202 du Code de procédure civile

Para rellenar a mano por el testigo, en francés.

La declaración debe estar escrita, fechada y firmada de puño y letra por su autor (artículo 202 del Código de procedimiento civil francés). No haga que la rellene otra persona.

Escriba únicamente hechos vistos o constatados personalmente, con su fecha y su lugar. Nada de oídas, ningún juicio sobre las personas.

Adjunte la copia de un documento oficial que acredite su identidad y lleve su firma.

Je soussigné(e)

né(e) le

à

demeurant

profession

Lien avec les parties (parenté ou alliance, subordination, collaboration, communauté d'intérêts). Écrire « aucun » s'il n'y en a pas :

J'atteste des faits suivants, auxquels j'ai personnellement assisté ou que j'ai personnellement constatés :

La présente attestation est établie en vue de sa production en justice. J'ai connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales (article 441-7 du Code pénal : un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende).

Pièce à joindre obligatoirement : copie d'un document officiel justifiant de mon identité et comportant ma signature.